



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

10 juillet 2019

L'AMF lance des travaux sur les impacts du nouveau mode de financement de la recherche introduit par MIF 2

La mise en œuvre de MIFID2 a modifié l'économie du marché de la recherche et pose avec une nouvelle acuité la question de la couverture des petites et moyennes capitalisations par les analystes. Afin d'affiner le diagnostic, le Collège de l'AMF a confié pour mission à Jacqueline Eli-Namer, membre du Collège de l'AMF et Thierry Giami, président de la Société française des analystes financiers (SFAF), d'explorer, avec les acteurs de la place, les pistes concrètes qui pourraient améliorer la situation.

La couverture des sociétés cotées par des travaux de recherche indépendante est un élément nécessaire à la bonne formation des prix sur le marché et à la liquidité de ce dernier. Alors que les " grandes valeurs " de la cote sont largement couvertes, les capitalisations plus faibles sont traditionnellement moins suivies par les analystes.

La mise en œuvre de MIFID2, en imposant une facturation séparée du service de recherche, semble avoir à la fois accentué cette tendance et modifié l'économie du marché de la recherche. La baisse des prix de la recherche facturée, couplée à une rationalisation des budgets des investisseurs, a des conséquences sur le nombre d'analystes et la couverture des sociétés. En parallèle, la recherche subventionnée (" sponsorisée ") par les émetteurs se développe ce qui limite l'érosion de la production d'analyse mais soulève des problèmes spécifiques, notamment en matière de gestion des conflits d'intérêt.

Alors que l'entrée en bourse des valeurs moyennes et petites est un objectif de Place et que la France dispose d'une base fournie d'analystes financiers, il est souhaitable d'explorer les initiatives qui pourraient être prises pour assurer la couverture des valeurs moyennes et petites par une recherche de qualité.

Dans ce contexte, le Collège de l'AMF a demandé à Jacqueline Eli-Namer, membre du Collège de l'AMF et Thierry Giami, président de la Société française des analystes financiers (SFAF), d'affiner le diagnostic sur l'évolution de la recherche et d'explorer les pistes concrètes qui pourraient mobiliser la Place et conduire à améliorer la situation.

Le résultat de ces travaux devrait être disponible avant la fin de l'année 2019.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site <https://www.amf-france.org>

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Sandrine Levallois - Tél : +33 (0)1 5345 6081 ou +33 (0)1 5345 6028

En savoir plus

↳ Lettre de mission sur les impacts du nouveau mode de financement de la recherche introduit par MIF 2

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ACTUALITÉ

MIF

27 juillet 2020

Meilleure exécution :
l'AMF met à jour son
guide au regard des
textes MIF 2



CONTRÔLE SPOT

MIF

21 juillet 2020

Synthèse des contrôles
SPOT sur
l'enregistrement des
conversations
téléphoniques et des
communications
électroniques et sur la
conservation des
enregistrements



COMMUNIQUÉ AMF

MIF

10 juin 2020

Transparence des
marchés, analyse
financière, protection
des investisseurs :
l'AMF fait des
propositions pour des
marchés plus efficaces
et compétitifs



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02